

SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE



Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public de l'eau de la commune de Miéry

Exercice 2011

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du
Code Général des
Collectivités Territoriales

SOMMAIRE

1) Caractéristiques techniques du service	4
Organisation administrative du service	4
Conditions d'exploitation du service	4
Prestations assurées dans le cadre du service.....	4
Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)	5
Nature des ressources utilisées et volumes prélevés	5
Volumes produits	5
Bilan des ressources	6
Nombre d'abonnements	6
Volumes vendus	6
2) Tarification et recettes du service public d'eau potable	7
Fixation des tarifs en vigueur	7
Prix du service d'eau potable	7
Recettes d'exploitation	8
3) Indicateurs de performance d'eau potable	9
Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1) (indicateurs fournis par la A,R,S,)	9
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P202.2)	9
Rendement du réseau de distribution (P104.3)	10
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	10
Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3).....	10
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	10
Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par la DDASS).....	10
4) Financement des investissements	11
Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux	11
Branchements en plomb	11
État de la dette	11
Montant des amortissements réalisés par la collectivité	11
Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	11

Indicateurs applicables en eau potable à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs des services

D101.0 : estimation du nombre d'habitants desservis

D102.0 : prix TTC du service au m³ pour 120 m³

D151.0 : délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

Indicateurs de performance

P101.1 : taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie

P102.1 : taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques

P103.2 : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

P104.3 : rendement du réseau de distribution

P105.3 : indice linéaire des volumes non comptés

P106.3 : indice linéaire de pertes en réseau

P107.2 : taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

P109.0 : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

P151.1 : taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

P152.1 : taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

P153.2 : durée d'extinction de la dette de la collectivité

P154.0 : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

P155.1 : taux de réclamations

1) Caractéristiques techniques du service

Organisation administrative du service

*

Le service public de l'eau concerne la commune de MIÉRY.

Les missions du service public concernent **la Production, le Traitement, le Stockage et la Distribution**

Conditions d'exploitation du service

Le service est géré en régie directe par le Maire et son Premier Adjoint. Une prestation, pour le suivi annuel de l'installation de traitement, a été attribuée à la société Gaz et Eaux en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} décembre 2011. La durée du contrat est de CINQ ans. Il prend fin le 30 novembre 2016. Avant la signature de ce contrat, la société Gaz et Eaux était responsable de ses installations, dans le cadre d'un marché de travaux et de son année de garantie de parfait achèvement.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par la commune de MIÉRY sont :

Gestion du service	application du règlement du service
	fonctionnement, surveillance et entretien des installations
	relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers
	facturation
	traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
	de la voirie liée aux ouvrages
	des branchements
	des canalisations
	des clôtures
	des compteurs
	des équipements électromécaniques – contrat GAZ et EAUX
	des ouvrages de traitement – contrat GAZ et EAUX
du génie civil	
des plantations	
Renouvellement	de la voirie liée aux ouvrages

de l'ensemble des ouvrages
 des branchements
 des canalisations
 des clôtures
 des compteurs
 des équipements électromécaniques
 des ouvrages de traitement
 du génie civil
 des portails
 des installations électriques et informatiques
 de la téléalarme, télésurveillance, et télégestion
 des vannes et accessoires hydrauliques

Prestations particulières

entretien des points de distribution publics
--

Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)

Le service public d'eau potable dessert **153 habitants (février 2012) et trois fermes d'élevage.**

Nature des ressources utilisées et volumes prélevés

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit [m ³ /h]	Prélèvement 2010 [m ³]	Prélèvement 2011 [m ³]	Variation en %
Source de la Brenne	Entre 5 et 9 arrivée station	Pas quantifié Mise au point du traitement	22 398 (extrapolation de 2 mois)	

Volumes produits

Les volumes produits sont des volumes d'eau traitée.

1.1.1) Points de production

Ouvrage	Débit nominal [m ³ /h]	Production 2010[m ³]	Production 2011 [m ³]	Variation en %
Ultra - filtration		Non connue	19 296 (3 216 x 6)	

Le débit nominal est le débit de fonctionnement des pompes dans des conditions attendues de fonctionnement.

Bilan des ressources

	Eau brute (prélevée)			Eau traitée (produite)		
	2010	2011	Variation en %	2010	2011	Variation en %
Ressources propres		22 398		Non connue	19 296	
Importations	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL		22 398			19 296	

Nombre d'abonnements

Abonnements	2010	2011	Variation en %
Nombre d'abonnements domestiques	75	75	0
Nombre d'abonnements agricoles	12	10	- 16
Nombre total d'abonnement	87	85	- 16

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

Les abonnés non domestiques sont ceux dont les effluents, par leur quantité ou leurs caractéristiques ne sont pas assimilables à ceux des effluents domestiques.

Volumes vendus

Ces volumes sont calculés sur une période de référence de 12 mois (période de relève). La période retenue doit être identique pour tous les volumes.

Volumes vendus	2010	2011	Variation en %
Volumes facturés aux abonnés	11 851	12 747	+ 7
- dont abonnés domestiques	5 588	6 649	+18
- dont abonnés non domestiques	6 263	6 098	- 2,7
Total des volumes vendus	11 851	12 747	+ 7

La période retenue pour le calcul des volumes est :

* la période de relève de **septembre à août**.

1.1.2) Linéaire du réseau de desserte

	2010	2011	Variation en %
Linéaire du réseau hors branchements en km	4,254	4,254	0



2) Tarification et recettes du service public d'eau potable

Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 31 mars 2006 pour application au 1^{er} septembre 2006.

Autres prestations facturées aux abonnés (de branchements...) :

Prestation	Montant facturé (HT)
Nouveau branchement	Prix coûtant
Remplacement compteur gelé	Prix coûtant (facture directe du prestataire)

Les taxes et redevances sont fixées par le Conseil Municipal.

Le service est-il assujetti à la T.V.A. ? Oui Non

Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement 1 ou 2 compteurs 45,73€/u
- 3^{ème} compteur et plus 15,24€/u
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable
- < 500 m³ 1,22€/m³
- > 500 m³ 0,61€/m³

Les abonnements sont payables d'avance : annuellement

Les volumes sont relevés : annuellement en août - septembre

Les consommations sont payables au vu du relevé.

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau, et est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011
Redevance pour pollution domestique (€/m ³)	0,114	0,168

1	Désignation	1 ^{er} jan 2010	1 ^{er} jan 2011	Variation en %
Part de la collectivité	Part fixe [€ HT/an] (abonnement ordinaire*)	45,73	45,73	0
	Part proportionnelle [€/m ³]	1,22	1,22	0
	Redevance pour pollution domestique	0,114	0,168	47,37

** Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³*

Joindre une présentation de facture de 120 m³ pour chaque année (2010 et 2011).

2.1.1) Prix TTC du service au m³ pour 120m³ (D102.0)

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120m³)

	1 ^{er} jan 2010 en €	1 ^{er} jan 2011 en €	Variation en %
Collectivité	45,73	45,73	0,00
Redevance prélèvement	146,40	146,40	0,00
Redevance pour pollution domestique	5,04	5,04	0,00
Total [€ TTC]	13,68	20,16	47,37
	210,85	217,33	3,07

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,81 €/m³ TTC

Recettes d'exploitation

2.1.2) Recettes de la collectivité

	2010	2011	Variation
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	12 327,21	12 507,44	1,46
Abonnement	3 605,65	3 593,16	-0,35
Autres recettes			
Contributions exceptionnelles du budget général			
TOTAL	15 932,86	16 100,60	1,00



3) Indicateurs de performance d'eau potable

Les indicateurs sont issus du décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et devront être renseignés pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2008.

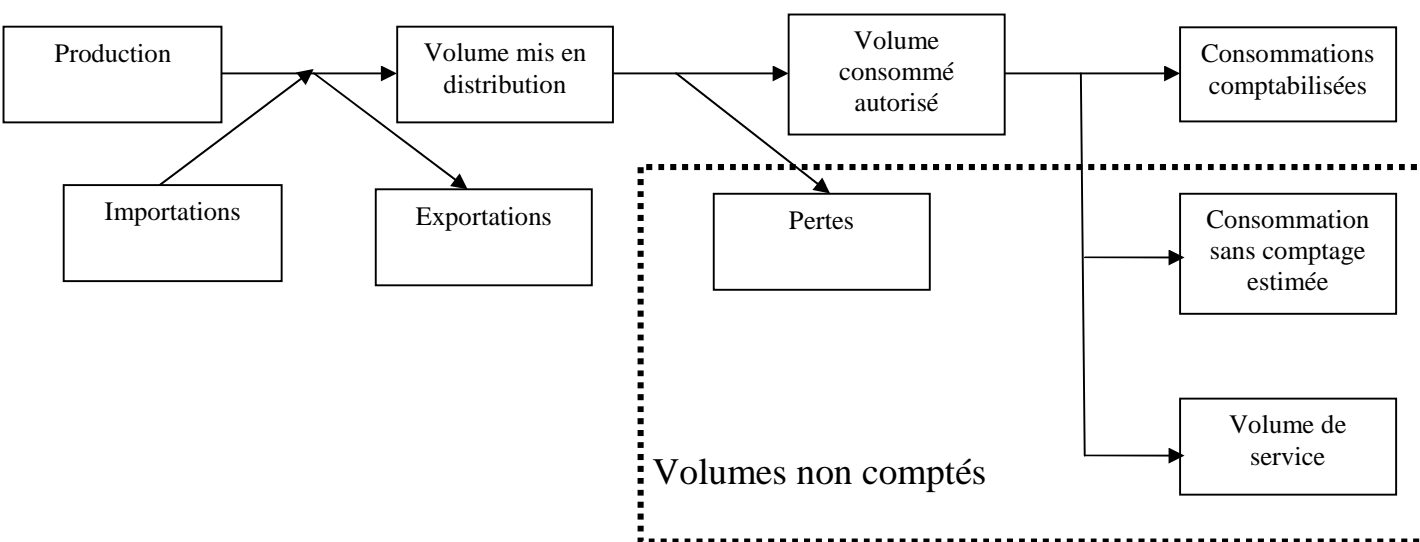
Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1) (indicateurs fournis par l')

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique (P101.1)	5	0	100 %	0
Conformité physico-chimique (P102.1)	2	0	100 %	0

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P202.2)

Les grands ouvrages - stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007. Les points sont attribués en « tout ou rien ». Les parties B et C ne sont prises en compte que si 20 points sont obtenus pour la partie A.

C- Informations sur les interventions sur le réseau	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des branchements ;	Non	10	0
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations ;	Non	10	0
	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations.	Non	10	0
TOTAL			100	0



Les volumes utilisés pour le calcul des indicateurs et définis dans ce schéma sont des volumes comptés sur l'année civile.

Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Ratio entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable : $(12\ 747 / 19\ 296) = \underline{\underline{66\ \%}}$.

Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire du réseau de desserte : $[(19\ 296 - 12\ 747)/4,254/365] = 4,218 \underline{\underline{m^3/km/jour}}$.

Indice linéaire des pertes en réseau (P106.3)

Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire du réseau de desserte : $[(19\ 296 - 12\ 747)/4,254/365] = 4,218 \underline{\underline{m^3/km/jour}}$.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau : pas de renouvellement réalisé.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identiques ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par la DDASS)

Niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 100 %.

(Déclaration d'Utilité Publique signée le 4 janvier 2006)

4) Financement des investissements

Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux (CA 2011).

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées <i>(il peut y avoir plusieurs financeurs pour une même opération)</i>	Contributions de la collectivité
Traitement de l'eau (fin des travaux novembre 2010).	15 034,87	AE = 9 228 € CG = 63 333,25 € (Versement des reliquats)	

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont pris en considération dans ce paragraphe.

	2010	2011
Nombre de branchements publics en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements publics en plomb restants	0	0
Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1 ^{er} janvier de l'année de présentation du rapport	0	0

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2010 fait apparaître les valeurs :	2010	2011
Encours de la dette au 31 décembre	295 809,84 €	277 068,20 €
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	18 741,64 €	18 741,64 €
dont en intérêts	11 513,98 €	11 221,26 €
dont en capital	7 227,66 €	7 520,38 €

Montant des amortissements réalisés par la collectivité

	2010	2011
Montant des amortissements	4 526,57 €	3 512,96 €

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant prévisionnel
Clôture des périmètres immédiats et local de traitement Et acquisition de terrain pour périmètre immédiat	80 776 €

